

2025

Pour une offre
plus simple,
plus accessible
et plus efficace



**Caroline Dekerle,
Directrice générale de l'Agefiph**

En région, l'Agefiph se joue au plus près du terrain parce que l'emploi ne se décrète pas mais se construit. C'est bien dans nos régions que se développent les coopérations, que s'accompagnent les entreprises, que s'ouvrent des parcours de formation, que se sécurisent des trajectoires vers et dans l'emploi, et que prennent corps, très concrètement, nos engagements en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Lorsque je suis arrivée à l'Agefiph en septembre 2025, j'ai souhaité aller à la rencontre des équipes dans chacune de nos délégations régionales. J'y ai trouvé des femmes et des hommes engagés, experts, profondément attachés à une mission qui fait sens. J'y ai trouvé aussi une attente forte : celle d'un nouvel élan. Non pas pour changer de cap, mais pour mieux expliquer ce que nous sommes et quel est notre apport concrètement sur les territoires.

Dans un environnement emploi qui évolue, cela devient un enjeu majeur : l'Agefiph ne peut pas seulement être reconnue. Elle doit faire la preuve, chaque jour, de son utilité concrète. Elle doit être plus simple, plus accessible et plus efficace pour assumer ce qu'elle est : un acteur incontournable de l'emploi et du handicap. C'est particulièrement vrai en région, où l'efficacité de l'action au bénéfice de l'emploi des personnes en situation de handicap repose largement sur la qualité des coopérations, sur notre capacité à agir de manière coordonnée et donc sur la clarification du « qui fait quoi ».

C'est le sens de la démarche Transform'Action engagée dès la fin 2025 et portée par nos collaborateurs, notre Conseil d'Administration et nos partenaires sociaux. Une démarche co-construite, en cohérence avec le plan stratégique, pour mieux le rendre opérationnel. Cette transformation répond à 2 enjeux principaux : retravailler notre offre pour une meilleure appropriation par les personnes, les entreprises et les organismes de formation, mais aussi optimiser nos process internes pour renforcer notre efficacité collective et la qualité de service rendue.

J'ai souhaité une pleine implication des collaborateurs de nos délégations régionales car ce sont eux qui prennent le pouls sur les territoires, qui se confrontent tous les jours aux besoins des personnes pour accéder ou conserver un emploi, aux attentes des entreprises et des organismes de formation, aux demandes de nos partenaires. La participation active des collaborateurs régionaux dans les groupes de travail qui vont démarrer dès 2026 est la garantie que les propositions concrètes qui doivent en résulter, ne seront pas hors sol et répondront pleinement aux attentes de ceux que l'on sert.

D'ores et déjà j'ai souhaité accompagner le rapport national de l'Agefiph d'une déclinaison régionale pour donner à voir la richesse de ce travail de terrain. Il dit l'engagement des équipes, la solidité des partenariats, l'importance des initiatives conduites localement. Il montre surtout que l'Agefiph, lorsqu'elle agit au plus près des réalités territoriales, fait bouger les lignes.

Je veux ici saluer très chaleureusement les collaborateurs de nos 14 délégations régionales, en métropole comme en outre-mer. Engager une transformation peut bousculer, mais je sais pouvoir compter sur l'ensemble des Agefiphien et leur volonté de construire avec nos partenaires une Agefiph plus simple, plus accessible et plus efficace.



3 questions à...

Olivier Bégué
Délégué régional Nouvelle-Aquitaine

Quelles sont les caractéristiques spécifiques de votre région en matière d'emploi des personnes en situation de handicap ?

La Nouvelle-Aquitaine est la plus vaste région de France, sur 12 départements. Elle mêle métropoles et territoires ruraux. Cette diversité génère des réalités contrastées pour l'emploi des personnes en situation de handicap : dans les zones rurales, l'accès à la formation et à l'emploi reste un défi, tandis que les grandes villes offrent davantage d'opportunités.

La région présente un tissu économique agricole très important et un secteur tertiaire qui représente les trois quarts des emplois. Elle se distingue aussi par une forte culture partenariale, avec des politiques concertées pour l'emploi, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

La ressource handicap formation (RHF) y joue un rôle central pour rendre la formation professionnelle accessible, tandis que les réseaux départementaux et le Plan Régional pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) garantissent une coordination efficace avec tous les acteurs de la prévention et du maintien dans l'emploi.

Comment percevez-vous l'évolution du regard des chefs d'entreprises vis-à-vis du handicap ?

Les entreprises néo-aquitaines montrent un engagement croissant. Elles considèrent désormais le handicap non seulement comme une obligation légale, mais aussi comme un enjeu en matière de ressources humaines, de responsabilité sociétale des entreprises et de performance globale. Les préjugés tombent progressivement et le nombre d'employeurs qui souhaitent structurer leurs pratiques inclusives augmente. Aujourd'hui, l'emploi des personnes en situation de handicap devient une réalité quotidienne pour de nombreuses entreprises et salariés, avec un taux régional de 4,8%, le plus élevé de France.

Quels sont vos souhaits /vos envies pour 2026 ?

Pour 2026, l'objectif est de renforcer et d'amplifier cette dynamique inclusive en mobilisant l'ensemble des acteurs régionaux. L'Agefiph participera à des actions concrètes : déployer Handimatch avec France Travail, Cap Emploi et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), sensibiliser aux parcours des travailleurs expérimentés via Transition Pro, intégrer l'inclusion dans les parcours de formation, contribuer au prochain Plan Régional Santé au Travail et valoriser les actions des comités locaux pour l'emploi. L'ambition est de créer un véritable écosystème régional, où toutes les initiatives convergent pour accroître l'emploi des personnes handicapées.

« Mobiliser l'ensemble
des acteurs pour
des actions concrètes »

Transform'Action : un plan pour mieux servir

L'écosystème de l'emploi et du handicap évolue : nouveaux acteurs, nouvelles organisations, nouvelles attentes. Dans ce contexte, l'Agefiph accélère sa transformation pour être plus simple, plus accessible et plus efficace, et ainsi renforcer son impact.

Notre raison d'être

« Développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé en France. »

3 AMBITIONS À UN HORIZON 2027

- 1** Simplifier l'offre pour un positionnement clair lisible et différenciant.
- 2** Optimiser l'organisation pour développer son efficacité collective, son efficience et son impact.
- 3** Fluidifier les process pour les dysfonctionnements du quotidien.

1 OBJECTIF

Faire rayonner l'Agefiph, légitimer notre rôle et amplifier notre impact au service de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Chaque action du plan Transform'Action prépare aussi la future stratégie de l'Agefiph pour 2028. Les travaux en cours permettent de construire l'avenir.

6 MISSIONS

1

Proposer des **aides** et des **prestations pour les personnes en situation de handicap**, demandeurs d'emploi, salariées ou travailleurs indépendants, afin de compenser leur handicap : près de **86 500 aides** accordées en 2025.

2

Sensibiliser et **accompagner les entreprises** de toute taille dans leur engagement inclusif : plus de **2 200 nouvelles entreprises accompagnées**, dont 1 000 avec un plan d'action handicap en 2025.

3

Former et outiller les référents handicap : **plus de 11 000 référents handicap** en entreprises, en centres de formation, dans les syndicats et les OPCO, formés, outillés et constitués en un réseau national.

4

Accompagner les organismes de formation pour être accessibles à tous : **3 000 organismes de formation** ordinaires accompagnés en 2025.

5

Participer à la politique publique emploi/handicap, piloter et **financer** des acteurs comme les **Cap emploi** : Agefiph 1^{er} financeur des **98 Cap emploi** et cofinanceur principal des **98 plateformes emploi accompagné**.

6

Soutenir l'innovation et la recherche, **produire des données** emploi et handicap : une **trentaine de projets innovants** appuyés et financés en 2025.

POURQUOI CES CHANGEMENTS ?

L'Agefiph est largement reconnue, mais ses actions restent encore insuffisamment visibles. Ces évolutions visent à présenter concrètement nos interventions, à rendre notre offre et nos missions plus claires pour tous, et à valoriser ce que nous apportons aux personnes en situation de handicap, aux employeurs, aux organismes de formation et aux partenaires.

LA SITUATION DE L'EMPLOI EN RÉGION

Personnes handicapées inscrites à France Travail à fin déc 2025 (cat A-B-C)

52 051 (+ 0,7% par rapport à 2024),
soit 10,3% du total des demandeurs d'emploi.
Part du régional sur le total national 10%

Personnes handicapées maintenues dans l'emploi dans le secteur privé

2 681 (+ 1,5% par rapport à 2024)
Part du régional sur le total national 11,1%

LA RÉPONSE À L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (OETH) EN 2024

Entreprises assujetties à l'obligation d'emploi

9 298 (- 0,7% par rapport à 2023)
Part du régional sur le total national 8,4%

Taux d'emploi légal, en équivalent temps plein, dans les entreprises
de 20 salariés et plus¹

6,1% (+ 0,2 pt par rapport à 2023)

Entreprises ayant un taux d'emploi supérieur ou égal à 6%

46% (+ 2 pts par rapport à 2023)

Entreprises n'employant aucune personne en situation de handicap

21% (+ 1 pt par rapport à 2023)

¹. Le taux prend en compte une majoration pour l'emploi de salariés
en situation de handicap âgés de 50 ans et plus.

LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES RÉGIONAUX

52 263 002 € Part du régional sur le total national 13 %

19 041 283 €

**Accompagnement
des entreprises**
Part du régional
sur le total national 22,3 %

15 485 270 €

Financement Cap emploi
Part du régional
sur le total national 11 %
12 Cap emploi



17 736 448 €

**Aides et prestations
pour les personnes**
Part du régional sur le total
national 10,2 %

L'ACTIVITÉ RÉGIONALE

Nombre de référents handicaps
accompagnés

725

Part du régional sur le total national 6,2 %

Nombre d'entreprises accompagnées
dans la région

208

Part du régional sur le total national 8,5 %

Nombre d'aides et prestations
délivrées dans la région

10 487

Part du régional sur le total national 12,2 %

Nombre d'utilisateurs du service d'appui
à la professionnalisation

4 083

Part du régional sur le total national 9 %

MESURE NATIONALE DE LA SATISFACTION

97 %

taux de satisfaction **des personnes en situation
de handicap** bénéficiaires des aides ou des
prestations de l'Agefiph (stable par rapport à 2024)

98 %

taux de satisfaction **des entreprises** bénéficiaires
des aides ou des prestations de l'Agefiph
(stable par rapport à 2024)

LES TEMPS FORTS

01 La santé mentale au cœur des entreprises

En 2025, la santé mentale a été au centre de nombreuses actions labellisées «Grande cause nationale». Les journées du Réseau des Référents Handicap, organisées dans plusieurs villes (Mérignac, Cognac, Fursac, Agen, Brive, Bayonne, Bordeaux), ont rassemblé 237 entreprises. Séances de réflexion et ateliers pratiques ont permis d'identifier des solutions concrètes de maintien en emploi. L'avant-première du documentaire *Soyons fous*, à Bayonne et à Niort, a été l'occasion de sensibiliser au handicap psychique, en célébrant la résilience et l'inclusion.



02 Une semaine intense pour l'emploi des personnes handicapées

Du 17 au 23 novembre, 193 actions ont été organisées dans les 12 départements pour informer et accompagner les entreprises, les personnes en situation de handicap et les acteurs locaux sur l'emploi. Le lancement régional, à l'Alpha d'Angoulême, a fait salle comble et plus de 300 participants ont suivi la retransmission en ligne. Cette édition a été ouverte par M. le Préfet de Nouvelle-Aquitaine, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi,

du travail et des solidarités (DREETS), France Travail, Chéops, l'Agence régionale de santé, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et le Conseil régional. Elle a été enrichie par les témoignages de personnes en situation de handicap.

03 Des webinaires inspirants sur le maintien en emploi

Les 21 octobre et 9 décembre, les deux premiers webinaires «Maintien en emploi : interventions coordonnées Agefiph-Cap emploi» ont réuni 74 participants issus de la santé au travail et de la prévention. Les échanges autour d'un cas pratique ont souligné l'importance d'agir tôt pour sécuriser les parcours professionnels. Les sessions suivantes ont affiché complet, ce qui témoigne de l'intérêt marqué pour la coordination des acteurs et de la nécessité de poursuivre cette dynamique en 2026.



04 13 rencontres pour favoriser l'accessibilité des formations

Entre mars et avril 2025, le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH), avec le soutien de la Région, de l'Agefiph et de l'Agence Régionale de Santé, a organisé 13 rencontres territoriales. Avec 756 participants, l'objectif était de mieux outiller les professionnels et sécuriser les parcours de formation des personnes handicapées. Centres de formation, Cap emploi, Maisons départementales des personnes handicapées, services médico-sociaux, OPCO, Éducation nationale et partenaires régionaux ont partagé des pratiques concrètes pour développer l'accessibilité pédagogique et adapter les parcours.